

catholique, et à faire pénétrer, autant que possible, un journal catholique dans chaque foyer. L'oeuvre de la "Catholic Truth Society" lui est également confiée.

Son Excellence a aussi annoncé que les Franciscains ouvraient un monastère dans Régina et qu'elle espérait que les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang en ouvriraient un bientôt. L'ancien archevêché servira de monastère aux Franciscains.



PREDICATEURS DES RETRAITES ECCLESIASTIQUES DU DIOCESE DEPUIS 1911

1911: M. l'abbé Paul Braye, S. S., de Montréal. — 1912: R. P. Etienne Galtier, S. S. S., de Montréal. — 1913: R. P. Alphonse Lemieux, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beauré. — 1914: M. l'abbé Arthur Curotte, de Montréal. — 1915: R. P. P.-M. Dagnaud, C. J. M., de Lévis. — 1916: M. l'abbé C.-N. Gariépy, de Québec. — 1917: R. P. Georges Daly, C. SS. R., de Régina. — 1918: R. P. Ernest Manise, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beauré. — 1919: R. P. Clément Leclerc, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beauré. — 1920: R. P. Philippe Bournival, S. J., de Saint-Boniface. — 1921: R. P. L.-H. Legault, O. M. I., du Cap de la Madeleine. — 1922: R. P. Yves Gautier, C. J. M., de Québec. — 1923: M. l'abbé Louis Bouhier, S. S., de Montréal. — 1924: R. P. Thomas Pintal, C. SS. R., de Sainte-Anne de Beauré. — 1925: R. P. François Blanchin, O. M. I., d'Edmonton. — 1926: R. P. Henri Bourque, S. J., de Saint-Boniface. — 1927: R. P. Lévi Côté, O. M. I., de Montréal. — 1928: R. P. Alexis de Barhezieux, O. M. Cap., de la Pointe-aux-Trembles. — 1929: R. P. Emile-Alphonse Langlais, O. P., de Montréal. — 1930: R. P. Pie-Marie Béliveau, O. P., de Québec. — 1931: S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., évêque de Gravelbourg.



LES ROMANS

"Je ne dissimulerai pas, disait Mme de Staël, que des romans, même les plus purs, font du mal..." Ce jugement est confirmé par la religion, le bon sens, l'expérience et les autorités les plus graves; et les jeunes filles jalouses de conserver à leur intelligence toute sa clarté de vue, à leur coeur tout son calme, à leur piété toute son intensité et à leur conscience toute sa limpide tranquillité, devraient en faire la loi souveraine de leur conduite et occuper leurs loisirs à l'étude et aux lectures instructives ou édifiantes...

Abbé Louis Bethléem.